

Directives stratégiques relatives à la représentation

2016-2017

1. Le travail de représentation de l'Assemblée canadienne de la danse (ACD) vise principalement le palier fédéral.
2. L'ACD lance des initiatives de représentation quand un groupe de membres se préoccupe d'un enjeu national. L'ACD ne se charge pas des cas qui ne toucheraient qu'un membre.
3. L'Assemblée canadienne de la danse s'occupe de représentation sur la scène fédérale auprès des nombreux ministères qui ont une incidence sur la danse : Patrimoine canadien, Affaires étrangères, Commerce international, Innovation, Agence Revenu Canada (ARC), Finances, Santé, Affaires autochtones, Immigration, Emploi et Condition féminine. Le Comité de la représentation et la directrice générale établissent les priorités.
4. L'ACD fait de la représentation sur la scène provinciale à l'occasion, selon les besoins. L'ACD s'associe régulièrement à des organismes de danse provinciaux. Nous encourageons nos membres à s'adresser d'abord à nos partenaires provinciaux pour les enjeux provinciaux.
5. L'ACD fait de la représentation à l'échelle locale pour galvaniser la collectivité des membres où se trouve son siège social (à Toronto présentement).

Mandat et composition du Comité de la représentation

Le Comité consultatif stratégique de l'Assemblée canadienne de la danse travaille à sonder ses membres d'un bout à l'autre du pays pour recueillir leur point de vue sur divers enjeux liés à la danse et pour établir des coalitions appropriées susceptibles d'amener des changements. Parmi les thèmes qui intéressent le Comité, citons notamment la planification stratégique organisationnelle, le pluralisme, l'analyse politique, les politiques publiques, la santé et l'éducation.

Le Comité s'occupe de représenter et de refléter la diversité telle qu'elle se manifeste dans les pratiques de la danse au Canada et au sein de la société canadienne.





Canadian Dance Assembly
L'Assemblée canadienne de la danse

Outils et mesures possibles

Le Comité se réunit une fois par mois par conférence téléphonique et tient des entretiens particuliers le cas échéant pour rester au courant de l'évolution des divers dossiers et pour faire progresser des projets donnés.

Le Comité peut aussi lancer des travaux de recherche dans des domaines pertinents, rédiger des résumés, des articles, des billets pour un blogue, etc. Le Comité travaille avec d'autres partenaires de la l'ACD dans le domaine des arts de la scène, et notamment la Coalition canadienne des arts et l'Alliance canadienne des arts de la scène.

